



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

- | | 1 | 2 | 3 |
|--|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- | | 1 | 2 | 3 |
|---|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Mesures spécifiques à la commune :

- 33. ...
- 34. ...
- 35. ...
- 36. ...
- 37. ...

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect

Liste

Collectif local

Commune : Ferrals-les-Corbières

Pacte pour la transition écologique et sociale

Entre la liste : Unis pour notre village

Représentée par : Alain Valéro

Et par :

Les citoyens de la commune engagés dans le Pacte pour la transition

Représentés par : *CLIJSTERS Klaartje et Johan*

Et par :

Avec le soutien de l'association DDCM (Développement Durable en Corbières et Minervois)

Représentée par : Maxime Guillaume

Le pacte pour la transition écologique est né à l'initiative d'une cinquantaine d'organisations œuvrant dans les domaines de l'écologie et de l'économie sociale. Ses trois principes fondateurs sont la sensibilisation et la formation à la transition, la co-construction des politiques locales et l'intégration des impacts de l'urgence climatique et sociale.

Il comprend 32 propositions à soumettre aux candidats aux élections municipales, ceux-ci s'engageant à mettre en œuvre tout ou partie de ces propositions.

Ces propositions peuvent être portées et soutenues par des citoyens, des collectifs ou des associations.

Parmi les 32 propositions, DDCM a fait le choix d'en développer 12 et de proposer 13 actions concrètes les concernant, dans lesquelles elle souhaite directement s'impliquer.

Parmi ces actions proposées par DDCM, la liste candidate signataire du présent pacte s'engage à soutenir les actions suivantes :

#03. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

La sobriété énergétique est au cœur des changements que nous devons opérer d'urgence afin de limiter le réchauffement climatique catastrophique qui se profile à court terme.

De nombreuses mesures de gestion municipale peuvent être prises en ce sens (isolation des bâtiments, dispositifs de chauffage moins consommateurs ...)

Action 1 : généralisation de l'extinction des éclairages publics la nuit.

Cette action a déjà été menée avec succès dans de nombreuses communes audoises, il s'agit maintenant de la généraliser.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

« Unis pour notre village » a inscrit ce point dans son programme. Le projet est de mettre en place l'été une réduction de 50 % de l'éclairage public, et l'hiver l'extinction totale sur une plage horaire à définir (minuit - 5h00 par exemple).

Action 2 : projets de production locale d'énergie photovoltaïque ou éolienne tout en étant très attentifs à l'insertion paysagère de ces projets (photovoltaïque sur les toits, sur des « ombrières » de parking, sur des terrains perdus pour l'usage agricole...)

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

La construction d'une nouvelle école qui regrouperait en son sein la crèche, un gymnase, la cantine et les locaux de l'Alae fournira une capacité de toitures équipées de panneaux photovoltaïques de 600 m².

#05. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

#06. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

Action 3 : Développer un réseau de fermes paysannes, bio et locales

Le modèle d'une agriculture intensive issue de l'après-guerre et faite pour nourrir des populations exsangues est maintenant dépassé et nous a conduits à des aberrations environnementales. Notre association soutient toutes actions allant dans le sens d'une agriculture paysanne et bio et visant à développer l'autonomie alimentaire de notre territoire.

Pour ce faire, l'objectif est de permettre aux producteurs existants de consolider et de développer leur activité et de pousser à l'installation de nouveaux producteurs.

DDCM a lancé une pré-étude sur le sujet pour définir les possibilités concrètes à notre portée après consultation des élus motivés par la question, des organisations professionnelles et d'un panel de producteurs locaux. Cette pré-étude sera menée en concertation avec des associations spécialisées comme « Terre de Liens », « Nature et Progrès »... Les municipalités qui le souhaitent pourront collaborer à ce programme en participant et finançant des études visant à identifier, sur leur territoire, les terrains potentiellement adaptés et disponibles pour l'installation de nouvelles activités maraîchères. Et en soutenant, dans le cadre de la Communauté de Communes l'utilisation des produits de maraîchage bio produits localement pour les cantines scolaires, les maisons de retraite et autres services publics...

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Dans un premier temps, il sera conduit le recensement des terrains agricoles potentiellement maraîchers de la commune. Pour, ensuite, permettre de nouvelles installations en privilégiant l'insertion sociale.

#07. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Action 4 : Proposer une alimentation biologique, moins carnée utilisant des produits de maraîchage et d'élevage bio et locaux dans la restauration collective

Ce point est directement en lien avec les deux précédents. Avec l'installation de nouveaux producteurs en bio sur le territoire, les collectivités locales concernées devront faire en sorte qu'ils deviennent les fournisseurs privilégiés des cantines scolaires du secteur et des autres cuisines collectives.

En attendant, elles devront s'engager à faire appel le plus possible aux producteurs locaux pour l'ensemble des prestations de restauration collective.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

La cantine scolaire de Ferrals est desservie par la cuisine centrale de Lézignan gérée par la Communauté de communes. « Unis pour notre village » s'engage à pousser auprès de la CCRLCM pour que cette cuisine centrale augmente la part de produits bio et locaux.

#08. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

Action 5 : « Fleurir les Corbières ». Cette opération, lancée à l'initiative de plusieurs viticulteurs ferralais, a pour objectif de semer des plantes mellifères sur des terrains en friche à la fois pour maintenir et développer les pollinisateurs et pour restaurer l'équilibre biologique des sols. Ce projet, a pour vocation d'être étendu au plus grand nombre de communes de la communauté de la CCRLCM, voire au-delà.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Ce projet sera soutenu. Il est également prévu que les plantations municipales soient plus vertueuses, avec des plantes adaptées à notre climat demandant beaucoup moins d'arrosage, avec notamment des plantes couvre-sols qui évitent l'usage des produits phytosanitaires.

Pour mémoire, l'**action 1 : généralisation de l'extinction des éclairages publics la nuit**, présentée ci-dessus concourt également à cet objectif.

#11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable, notamment citoyenne.

Action 9 : promouvoir des projets de production locale d'énergie renouvelable : photovoltaïque, éolienne. Biomasse... en étant très attentifs à l'insertion paysagère de ces projets : en privilégiant, pour le photovoltaïque, des installations sur les toits, sur des « ombrières » de parking ou sur des terrains définitivement perdus pour toute utilisation agricole (anciennes décharges...) et en évitant les installations éoliennes provoquant un « mitage » généralisé des paysages.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Il est prévu de pousser à la construction de hangars agricoles dont le coût de construction sera financé par des panneaux photovoltaïques sur le toit. Cette action a un double objectif, celui d'augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune.

Pour mémoire, l'**action 1 : généralisation de l'extinction des éclairages publics la nuit**, présentée ci-dessus concourt également à cet objectif.

#14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

Action 10 : Adhésion de nos communes au Rézo-pouce, réseau de covoiturage instantané (assisté d'outils spécifiques sur smartphone) en complément des transports en commun classiques (cars) dont le réseau actuel est nettement insuffisant puisqu'il est très peu développé en-dehors des scolaires. Rézo Pouce possède l'avantage d'être un dispositif qui a fait ses preuves depuis près de dix ans et qui est géré par une société coopérative d'intérêt collectif. L'agglo de Carcassonne a décidé de se joindre à ce réseau et le Grand Narbonne de se doter d'un système de ce type.

L'idée a été déposée dans le cadre du budget participatif départemental.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

La mise en place d'un réseau de covoiturage comme Rézo pouce doit se faire au niveau de l'intercommunalité et les représentants de la commune soutiendront alors l'adhésion au réseau.

#15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Action 11 : Création d'une voie verte cyclable entre Ferrals et Lézignan. Il s'agit d'aménager une voie qui permettrait d'établir une jonction cyclable agréable et sécurisée entre Ferrals et Lézignan en évitant la RD611 et en empruntant un chemin déjà existant en grande partie. Ce projet fait également partie des candidats pour un financement par le budget participatif départemental.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Ce projet est pleinement reconnu d'utilité publique et sera soutenu et financé à hauteur des moyens de la commune.

#18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Action 12 : « zéro-déchets » lors de toutes les rencontres conviviales et évènements divers organisés par les municipalités et toutes les associations qu'elles subventionnent: pas de couverts/verres / assiettes jetables. Boissons exclusivement en contenants verre ou « Bib »... Poubelle spécifique de récupération du verre....

Action 13 : Création de Repair-café(s). L'idée est de créer un (ou des) lieux pour assister et aider les personnes à réparer et remettre en fonctionnement tous les objets et appareils de consommation courante tant au plan mécanique qu'électronique... ceci concerne également la maîtrise des logiciels et dispositifs informatiques usuels....

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école, les bâtiments de l'école actuelle seraient alors dédiés aux associations, ainsi qu'au pôle médical, paramédical. Le repair café bénéficierait donc alors de ce nouveau dispositif.

#31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance... ouverts à l'ensemble des habitant·es.

Dans la multiplicité des initiatives associatives et citoyennes, l'obtention d'un local constitue souvent un point d'achoppement. Au-delà d'un lieu ponctuel de réunions, certaines activités nécessitent un local « permanent », du moins dans lequel du matériel, de l'outillage puissent être stockés par exemple, pour mémoire l'**action 13 : Création de Repair-café(s)** évoquée ci-dessus.

Remarques, propositions concrètes et précisions apportées par la liste candidate :

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école, les bâtiments de l'école actuelle seraient alors dédiés aux associations, ainsi qu'au pôle médical, paramédical.

Au-delà de ces actions proposées par DDCM, la liste signataire du présent pacte propose de mettre en œuvre les actions suivantes relatives à certaines autres rubriques proposées par le « pacte pour la transition » :

#21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

« Unis pour notre village » propose de créer en mairie une mission d'aide aux formalités administratives pour que les personnes en difficulté trouvent l'assistance pour rédiger des courriers, remplir des dossiers...

Pour les personnes âgées et afin de lutter contre l'isolement, il leur sera proposé des rencontres hebdomadaires avec des activités adaptées, et qui seront l'occasion de partager un repas bio.

#28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

Un conseil municipal des jeunes sera mis en place avec un budget dédié dont l'utilisation sera validée par le conseil municipal officiel. Des réunions publiques seront organisées régulièrement afin de tenir informé la population des projets et de leur état d'avancement.

#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Il est prévu la création d'une « cellule » mixte (élu(e)s et citoyen(ne)s) en mairie consacrée à l'environnement qui aura vocation à mettre en place les bonnes pratiques, que ce soit en matière énergétique, de tri des déchets...

Signatures :

Pour la liste « Unis pour notre village » :



Pour les citoyens de la commune engagés dans le pacte pour la transition :



Pour DDCM (Développement Durable en Corbières et Minérois)

